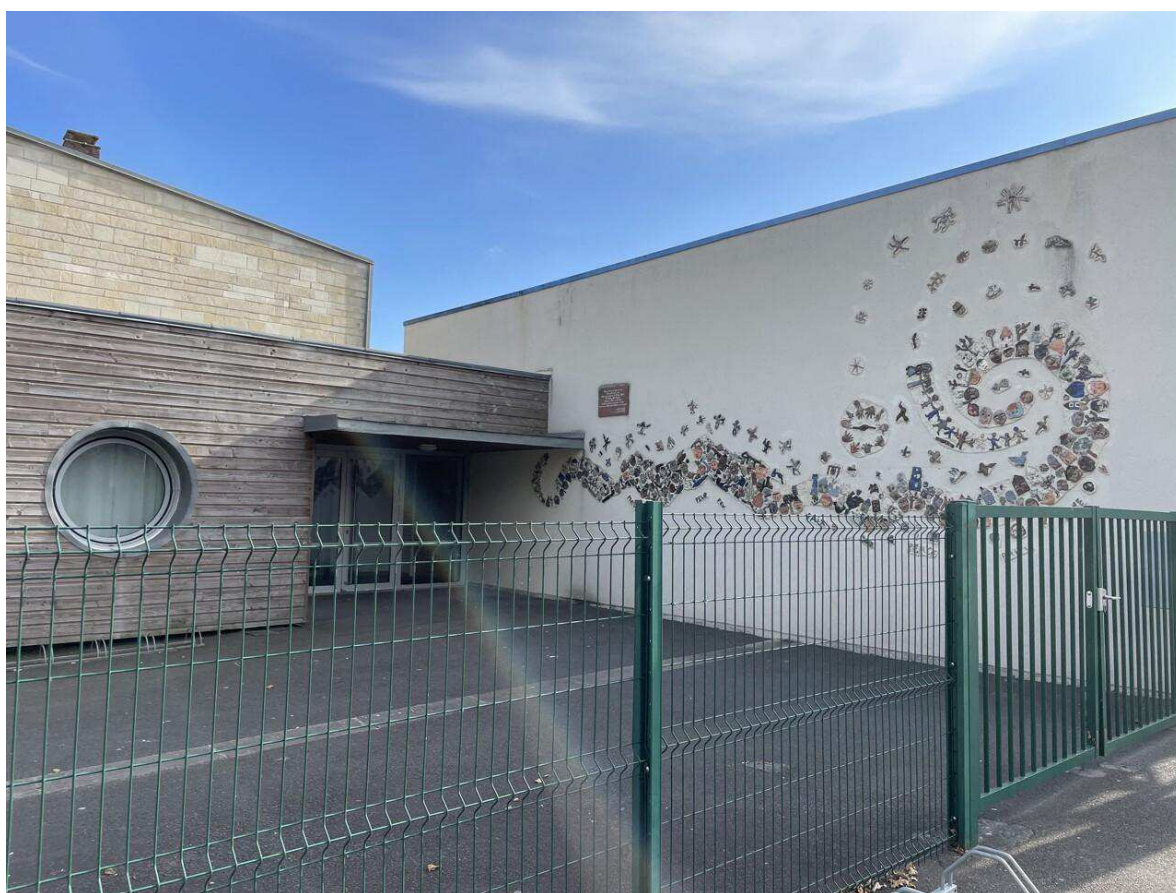


Les élèves de cette nouvelle classe seront accueillis dans un préfabriqué à la rentrée, près de Caen

Dans cette commune de l'ouest de Caen (Calvados), l'ouverture d'une nouvelle classe a nécessité la location d'une salle modulaire.



Pour l'ouverture de sa 6ème classe de primaire, l'école Pierre Herbet de Mouen se dote d'un préfabriqué.

La rentrée approche et les écoles préparent le retour de leurs élèves afin de les accueillir dans les meilleures conditions. Pour la commune de Mouen (Calvados) cela signifie offrir aux enfants des salles de classes spacieuses et sécurisées. Une nouvelle classe de primaire sera donc inaugurée à la rentrée...dans un bâtiment modulaire.

"Pas le temps de construire"

L'ouverture de cette sixième classe au sein de l'école primaire de Mouen répond à une décision académique d'ouverture de poste d'enseignant. Le maire de la commune, Benoit Lerévérénd, explique que la notification de cette ouverture de poste est arrivée trop tardivement pour entamer des travaux d'agrandissement dans l'école, "On a eu l'information par l'Académie en avril, pour une ouverture de classe à la rentrée." La question était donc de déterminer où allait pouvoir être installée cette classe.

L'idée de transformer la petite bibliothèque de l'école en classe a été évoquée, mais finalement abandonnée, "l'école a encore besoin de lieux communs, hors salle de classe" comme précise Benoit Lerévérénd.

Un préfabriqué de qualité

La décision de louer un bâtiment modulaire n'est pas pour autant un signe de coupe budgétaire ou de détérioration des conditions d'accueil des enfants. Son emplacement a suscité des emménagements particuliers pour garantir sa bonne intégration dans le fonctionnement de l'école, avec par exemple, la construction d'un passage couvert menant à l'entrée de la classe pour éviter que les élèves ne soient mouillés en cas de pluie.

Pas de désavantage pour les élèves

L'isolation du préfabriqué a aussi été particulièrement étudiée, "On a pris le matériel le plus isolé du marché" précise le maire. Tout le matériel de la classe sera homologué comme celui des autres classes afin que rien ne soit désavantageux pour les 30 élèves de la nouvelle classe.